



Prix de vente	Honoraires
<70 000 Euros	5 000 Euros
De 70 000 euros à 120 000 Euros	6 000 Euros
Au dessus de 120 000 Euros	7% du net vendeur maximum

En application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par Direct Immo Réseau

Les mandataires Direct Immo Réseau sont tenus d'appliquer le barème (sans autorisation de dépassement de ce dernier)

En cas de transaction d'inter-agence/inter-cabinet les honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.